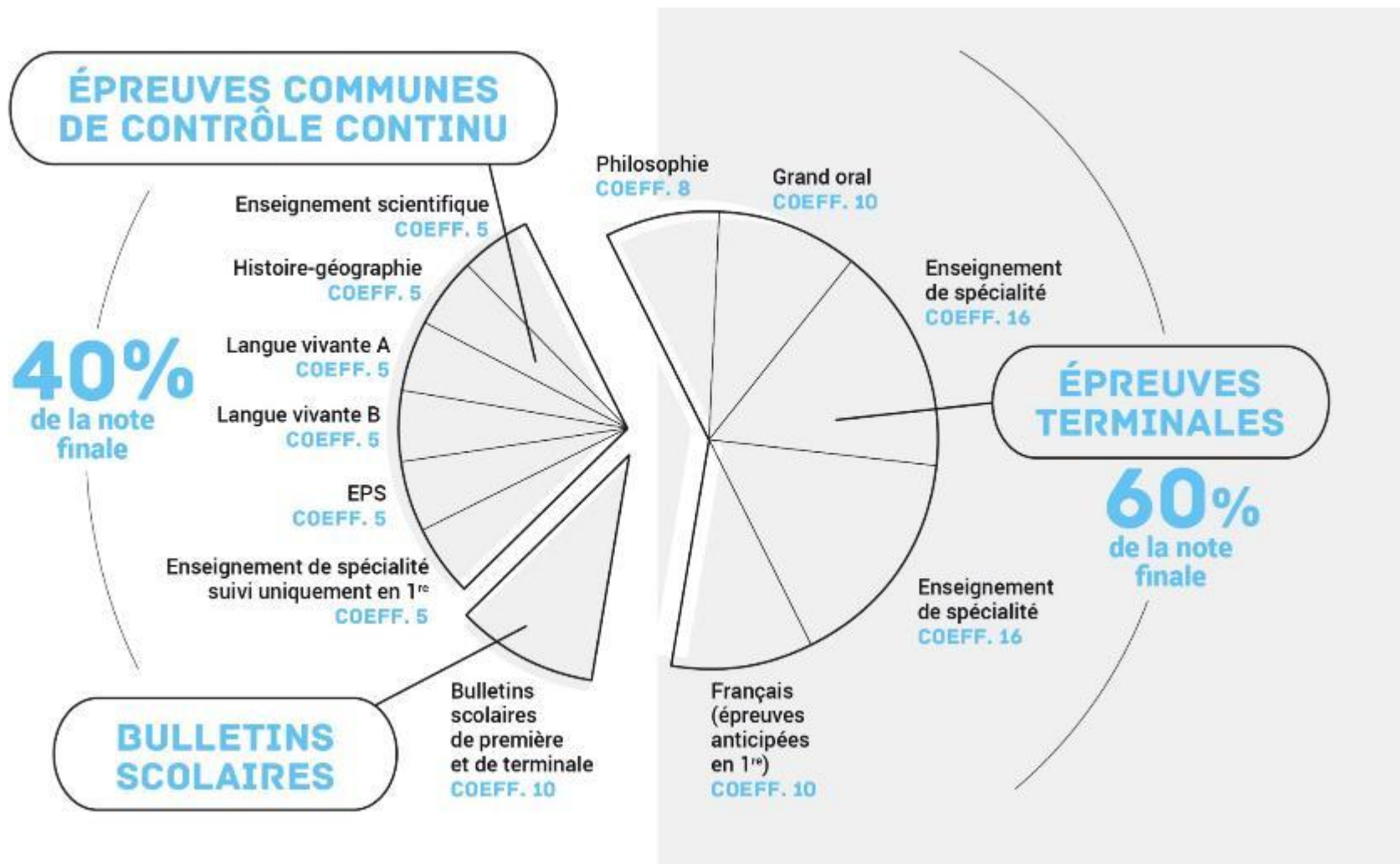


Baccalauréat 2021

Réunion d'information élèves et parents de 1ères AFLEC

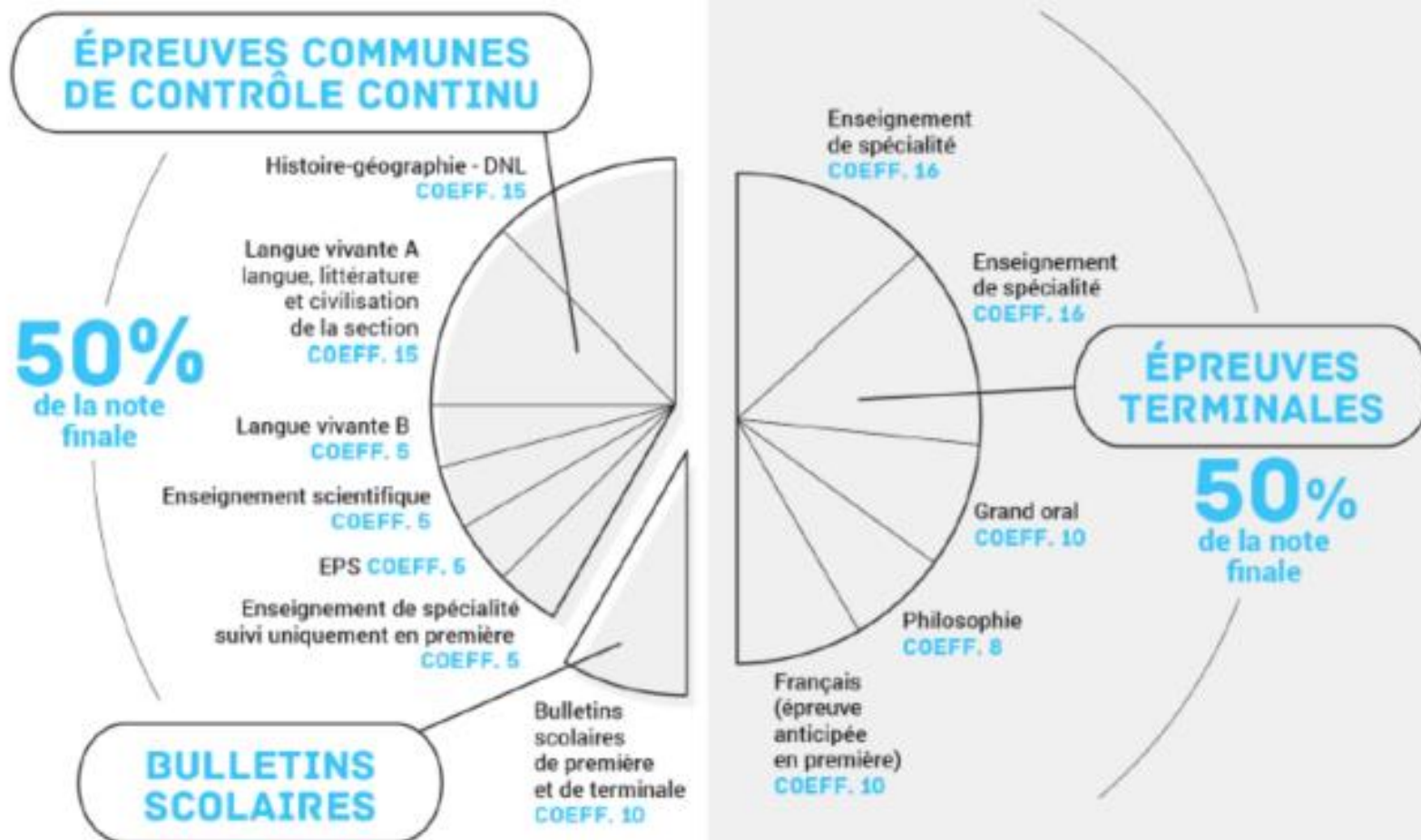
Jeudi 28 Novembre 2019

COMPOSITION DE LA NOTE DU BAC – VOIE GÉNÉRALE



LES ÉPREUVES DU NOUVEAU BACCALAURÉAT POUR LES SECTIONS INTERNATIONALES














avec une discipline non linguistique, hors section chinoise



BAC2021 : LES ÉPREUVES COMMUNES DE CONTRÔLE CONTINU

- Le nouveau baccalauréat comprend une part de contrôle continu pour valoriser un travail régulier tout au long de l'année de première et de l'année de terminale.
 - Le contrôle continu reflète mieux le travail régulier de l'élève. Il tient compte de sa progression et permet à l'élève de cumuler ses acquis pour l'obtention du baccalauréat.
 - Les épreuves engendrent **moins de stress** car l'effort de révision est mieux réparti, évitant le bachotage en fin de terminale. Elles s'inscrivent dans le cours normal de la scolarité.
 - Les épreuves de contrôle continu permettent aux élèves d'identifier leurs points forts et leurs lacunes et de **progresser** dans leurs apprentissages.

CALENDRIER DES ÉPREUVES COMMUNES DE CONTRÔLE CONTINU – VOIE GÉNÉRALE

Première			Terminale		
1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre	1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre
	Histoire-géographie 				
	LVA / LVB 				
	Enseignement scientifique 				
	Enseignement de spécialité  suivi uniquement en 1 ^{re}				
			EPS 		
			Tout au long de l'année		



Durée des épreuves :

2 H*



Dates fixées par l'établissement



Sujets choisis par l'établissement dans la banque nationale de sujets

*Sauf : LVA/LVB : au 2^e trimestre de 1^{re}, épreuve écrite d'1 h ;
au 3^e trimestre de 1^{re}, épreuve écrite d'1 h 30 ;
au 3^e trimestre de Tle, une épreuve écrite de 2 h
et 10 min d'épreuve orale.

Spécialité arts : oral de 30 min

CALENDRIER PREVISIONNEL A L'AFLEC

- Première série d'épreuves
 - Semaine du dimanche 2 au jeudi 6 février 2020
- Seconde série d'épreuves
 - Semaine à définir entre mi avril et fin mai 2020

LES ÉPREUVES COMMUNES DE CONTRÔLE CONTINU

- Les épreuves communes de contrôle continu portent sur :
 - les enseignements communs : enseignement scientifique, histoire-géographie, LVA et LVB
 - et la spécialité qui ne sera pas poursuivie en Terminale
- 3 séries d' épreuves communes de contrôle continu sont prévues
 - 2 en classe de 1^{re} ;
 - 1 en Terminale.
- Chaque série d' épreuves porte sur la partie du programme qui a été précédemment étudiée.
- Les épreuves de contrôle continu durent deux heures, sauf pour les langues vivantes A et B - L' EPS est évalué tout au long de l' année de Terminale.
- La note pour chaque enseignement est la moyenne des notes obtenues aux épreuves. Tous les enseignements bénéficient du même coefficient (5).

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ SUIVI UNIQUEMENT EN PREMIÈRE

■ Voie générale

- L'élève de 1^{re} communique au conseil de classe du 2^e trimestre l'enseignement de spécialité qu'il ne souhaite pas poursuivre en Terminale.
- Celui-ci fera donc l'objet d'une épreuve commune de contrôle continu au 3^e trimestre.

ORGANISATION DES ÉPREUVES COMMUNES DE CONTRÔLE CONTINU

- En décembre, l'élève de 1^{re} valide son inscription au baccalauréat selon des modalités précisées par le chef d'établissement et choisit les langues qu'il passera en LVA et LVB.
- Pour chaque épreuve de contrôle continu, l'élève reçoit une convocation au moins 8 jours avant la date de l'épreuve
 - En cas d'absence pour raison de force majeure, une épreuve de remplacement sera organisée par l'établissement.
 - Par contre, en cas d'absence sans justificatif ou hors cause de force majeure, une note de zéro sera attribuée pour l'épreuve.
- Les élèves passent les épreuves communes de contrôle continu dans leur lycée, à l'AFLEC

DES SUJETS ISSUS D'UNE BANQUE NATIONALE DE SUJETS

- Les sujets sont choisis dans une banque nationale de sujets par le chef d'établissement sur proposition des professeurs
- La banque nationale des sujets garantit l'égalité de traitement des candidats.
 - Elle rassemble des sujets de niveau équivalent sur les différentes parties des programmes.
 - Les sujets tiennent compte des progressions pédagogiques des programmes d'enseignement de 1^{re} et de Tle.
 - Ces sujets ont été élaborés par des inspecteurs et des professeurs

ORGANISATION DES ÉPREUVES COMMUNES DE CONTRÔLE CONTINU

- Les copies sont ensuite numérisées et anonymées
- Les copies seront corrigées par d'autres professeurs au sein de l'établissement ou au sein d'un autre établissement de l'académie suivant un barème de correction. **Aucun professeur ne corrigera les copies de ses élèves**
- Une commission d'harmonisation des notes se tiendra dans chaque académie à l'issue de chaque série d'épreuves de contrôle continu pour préserver le respect du principe d'égalité entre les candidats, quels que soient leur établissement, leur correcteur ou leur sujet

DES COPIES NUMÉRISÉES ET ANONYMISÉES

Fac similé des copies qui seront utilisées pour les épreuves communes de contrôle continu.

Fac similé d'une copie de brevet numérique. Le document est divisé en plusieurs sections :

- En haut à gauche, un tableau à grilles pour inscrire le nom de famille, le prénom, le numéro de candidat et le numéro d'inscription.
- En haut à droite, un champ pour le numéro de la copie.
- En dessous de ces champs, des sections pour le contenu de l'épreuve, les matières et les spécialités.
- Le reste de la page est occupé par des lignes horizontales pour l'écriture.
- En bas à droite, un petit tableau à grilles pour l'usage du professeur.

Après l'épreuve, la copie de l'élève est anonymisée et corrigée par un professeur autre que son professeur habituel.

Fac similé d'une copie de brevet numérique anonymisée. Le document est identique à celui de l'image précédente, mais :

- Le tableau à grilles en haut à gauche est rempli de croix (X), indiquant que les informations personnelles ont été effacées.
- Le tableau à grilles en bas à droite est également rempli de croix (X).
- Le reste de la page est occupé par des lignes horizontales pour l'écriture.

APRÈS LES ÉPREUVES : CONSULTER SES COPIES

- Après chaque série d'épreuves communes de contrôle continu, l'élève peut consulter ses notes et ses copies annotées sur une plateforme dédiée.
 - L'élève a connaissance de ses notes au fur et à mesure : elles lui permettent de prendre conscience de ses points forts et peuvent l'aider dans sa progression.
 - Les annotations des correcteurs lui permettent de comprendre, pour chaque exercice, ce qui a été réussi et ce qui doit encore être travaillé.
 - Les professeurs accompagnent les élèves pour progresser d'une épreuve à l'autre.

RÉUSSIR SON CONTRÔLE CONTINU

Plus d'informations sur le site [Quand je passe le Bac](https://www.que-je-passe-le-bac.fr) pour bien se préparer aux épreuves du contrôle continu et comprendre ce qui est attendu lors de l'épreuve.

	PREMIÈRE		TERMINALE
	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre	3 ^e trimestre
HISTOIRE - GÉOGRAPHIE Coefficient 5	+	+	+
LANGUE VIVANTE A Coefficient 5	+	+	+
LANGUE VIVANTE B Coefficient 5	+	+	+
MATHÉMATIQUES Coefficient 5	+	+	+
ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ Coefficient 5		+	Par le spécialiste en Terminale
EPS Coefficient 5 Spécialité sur l'écrit (coefficient de 10 en Terminale)			+



	PREMIÈRE			TERMINALE
	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre	3 ^e trimestre	3 ^e trimestre
HISTOIRE - GÉOGRAPHIE Coefficient 5	+	+	+	+
LANGUE VIVANTE A Coefficient 5	+	+	+	+
LANGUE VIVANTE B Coefficient 5	+	+	+	+
MATHÉMATIQUES Coefficient 5	+	+	+	+
ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ Coefficient 5		+		Par le spécialiste en Terminale
EPS Coefficient 5 Spécialité sur l'écrit (coefficient de 10 en Terminale)				+



LIVRET SCOLAIRE ET CONTRÔLE CONTINU

- Le contrôle continu combine deux modalités d'évaluation :
 - **les notes des livrets scolaires à hauteur de 10% de la note finale**
 - et les épreuves communes de contrôle continu à hauteur de 30 %
- Les notes des livrets scolaires portent sur l'ensemble des matières étudiées en 1^{re} et en Tle, y compris les enseignements optionnels.

LA NOTE DE BULLETIN SCOLAIRE (10%)

Une note unique

- Basée sur les moyennes annuelles de tous les enseignements du livret scolaire (enseignements de la classe de première coefficient 5 ; et enseignements de la classe de terminale coefficient 5).
- Ne prend pas en compte les notes obtenues au titre des épreuves communes de contrôle continu
- Tous les enseignements comptent à égalité, qu'ils soient obligatoires ou optionnels

Les enseignements optionnels

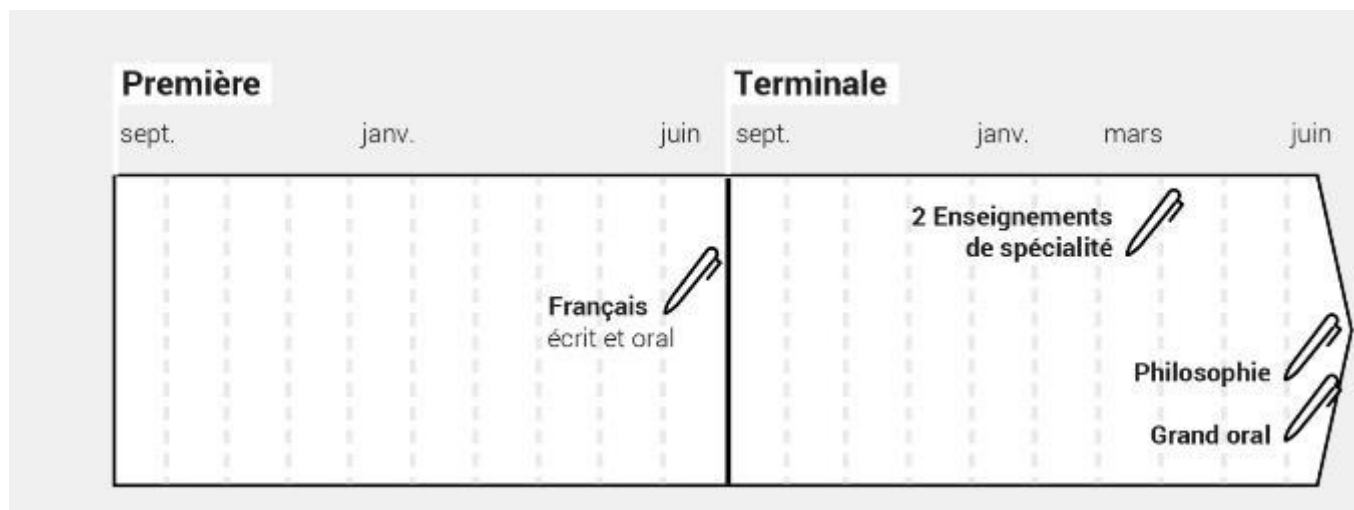
- Deux enseignements optionnels maximum sont pris en compte pour l'évaluation.
- Au-delà de deux options suivies, les deux meilleures moyennes sont prises en compte.
- Suite à l'application de cette règle, si la moyenne obtenue à l'option langues et cultures de l'Antiquité n'était pas prise en compte, le bonus éventuel (points de la moyenne au-delà de 10) s'ajouterait toujours au total des points obtenus par le candidat.

COMPOSITION DE LA NOTE DE CONTRÔLE CONTINU (40%)

Cf. Arrêté du 16 juillet 2018 modifié relatif aux modalités d'organisation du contrôle continu

- **Livret scolaire** : évaluation chiffrée annuelle des résultats de l'élève au cours du cycle terminal = **10%**
- **Épreuves communes de contrôle continu** : moyenne des notes obtenues = **30%**
- **Enseignement optionnel de LCA** : les points supérieurs à 10 sont affectés d'un coefficient 3 et s'ajoutent au nombre total de points obtenus au baccalauréat (« *bonus LCA* »).

CALENDRIER DES ÉPREUVES TERMINALES



**POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE**